



ENJEU - Engagement de la Jeunesse au Sahel
Youth Europe Sahel (YES)

TERMES DE REFERENCE

Appel subventions de recherche YES/ENJEU

Appel à candidature pour subventions de recherche de terrain et rédaction de mémoires de master dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **YES-ENJEU : Engagement de la Jeunesse au Sahel** », PANAF/2023/448-073

Pays de réalisation pour le présent appel : Mauritanie

I. INFORMATION SUR L'APPEL A CANDIDATURE	
I.1 Titre de l'appel	Projet « YES-ENJEU » : 08 subventions pour jeunes universitaires de moins de 30 ans pour recherches/études et participation à des symposiums internationaux finalisés à la rédaction de mémoires de master
I.2 Lieu de recherche	Le projet finance au maximum 08 bourses, préférablement selon les trois zones d'intervention du projet : Nouakchott (Sebkha, Toujounie et Dar-Naim), Rosso et Sélibaby
I.3 Bénéficiaires	L'appel est ouvert aux étudiant.e.s nationales inscrit.e.s en Master 2 au niveau de l'université de Nouakchott (Faculté des Sciences Juridiques et politiques, Faculté des sciences économiques et de Gestion, Facultés de Lettres et de Sciences Humaines...) en Mauritanie. 04 bourses seront réservées à des candidates féminines.
I.4 Durée de la collaboration	01 an indicatif (A partir de la signature du contrat)
I.5 Début indicatif de la collaboration	Juin 2026
I.6 Supervision	ACRA/CISV et ses partenaires
I.7 Thématiques	Les recherches doivent être finalisées à approfondir le rôle des jeunes et des structures de la jeunesse et leur potentiel dans les domaines suivants : - Gestion et prévention des conflits et promotion de la paix - Prévention de la diffusion de la radicalisation et de l'extrémisme



ENJEU - Engagement de la Jeunesse au Sahel

Youth Europe Sahel (YES)

	- Renforcement de la cohésion sociale - Enjeux liés au changement climatique
--	---

II. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PRESENTATION DES PROPOSITIONS

Ouverture de l'appel	19 mars 2026
Clôture de l'appel	17 avril 2026

III. CONTEXTE

Créée en 1968, la Fondation ACRA est une organisation laïque et indépendante qui conçoit, met en œuvre et promeut des solutions durables à fort impact social pour aborder et éliminer les inégalités sociales dans différentes parties du monde. Grâce à des activités de coopération et de développement à grande échelle en Afrique et ailleurs, ACRA s'efforce de favoriser la croissance d'écosystèmes dynamiques, propices à l'innovation et pouvant être de puissants moteurs de changement.

Le Projet « **YES-ENJEU : Engagement de la Jeunesse au Sahel** », est cofinancé par l'Union Européenne et mis en œuvre par ACRA en consortium avec la CISV et en collaboration dans les six pays d'intervention (Sénégal, Mali, Mauritanie, Tchad, Burkina Faso, Niger). Le projet vise à **contribuer à renforcer la participation et l'engagement effectif des jeunes à saisir les opportunités et à contribuer au dialogue interculturel, à la cohésion sociale, aux droits humains, au changement climatique et à l'emploi dans 6 pays du Sahel.**

Dans ce cadre, l'ONG ACRA et ses partenaires visent à soutenir la réalisation d'études sociologiques sur les thématiques d'intérêt des projets, telles qu'indiquées dans le présent appel, à travers la réalisation d'enquêtes de terrain qui puissent aider à documenter et éclairer le monde académique et les décideurs sur les défis existantes et les possibles solutions à implémenter.

IV. OBJECTIFS DES MEMOIRES

- Approfondir les principales causes et effets des conflits locaux, manque de cohésion sociale, de la radicalisation-extrémisme et du changement climatique dans les zones d'intervention du projet en Mauritanie (Nouakchott (Sebkha, Toujounie et Dar-Naim), Selibaby, Rosso), ainsi que le rôle des jeunes/structures de la jeunesse dans l'identification des pistes de solution à ces problématiques ;
- Renforcer les connaissances et enrichir la discussion académique sur les thématiques d'intérêt du projet dans les zones d'intervention ;
- Favoriser la collecte de données empiriques pour soutenir la recherche dans les domaines d'intérêt identifiés ;



ENJEU - Engagement de la Jeunesse au Sahel

Youth Europe Sahel (YES)

- Renforcer la compréhension des dynamiques locales en soutenant l'engagement des jeunes dans l'identification des principales enjeux et solutions liés aux thématiques d'intérêt dans les zones d'intervention.

V. METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE

ACRA/CISV et ses partenaires seront en charge de la supervision des boursiers.

A ce titre :

- ils tiendront des réunions de mise à jour avec les boursiers,
- ils recevront des boursiers les rapports de recherche, d'évolution et rédaction de mémoire,
- ils suivront les boursiers pendant la recherche,
- ils proposeront aux boursiers des orientations à suivre concernant le travail de recherche,
- ils interagiront avec les Directeurs de mémoire des boursiers afin de coordonner leur travail de recherche.

Les boursiers seront tenu.es de :

- participer aux réunions convoquées par ACRA/CISV et ses partenaires,
- développer les recherches de terrain selon les termes accordés,
- produire les rapports de recherches selon les termes accordés,
- déposer à ACRA/CISV et ses partenaires la version électronique et papier de leur mémoire soutenu, une fois finalisée.

N.B : les boursiers seront tenus de finaliser et discuter leur mémoire du master selon les délais impartis par le calendrier académique, afin de pouvoir bénéficier du montant total de la bourse d'étude. Les étudiantes qui ne seront pas à mesure de respecter ce délai seront éventuellement tenu.es de restituer les tranches reçues. Les détails du processus de financement seront définis lors de la signature de la convention d'octroi de la bourse.

VI. LIVRABLES

Le/la boursier/ère est tenu.e de présenter les livrables suivants :

1. Un rapport de recherche documentaire ;
2. Des rapports de recherche de terrain ;
3. Un mémoire soutenu, dans lequel il est mentionné :
 - Le remerciement au consortium de ACRA/CISV et ses partenaires, et à l'Union Européenne, selon les indications fournies par ACRA/CISV ;
 - La reconnaissance à l'endroit du consortium et à l'Union Européenne pour le soutien financier à la réalisation du mémoire ;



ENJEU - Engagement de la Jeunesse au Sahel

Youth Europe Sahel (YES)

- Les logos du consortium, du projet, ainsi que de l'Union Européenne sur la page de couverture du Mémoire.

VII. PROCESSUS DE SELECTION et COMPETENCES REQUISES

Le/la candidat.e est invité.e à soumettre une proposition qui comprend :

- Une pièce d'identité légalisée (carte d'identité nationale ou passeport), avec indication de la nationalité mauritanienne et que le/la candidate a moins de 30 ans à la date de soumission du dossier ;
- Une attestation de licence ;
- Une preuve d'inscription en Master 02 au niveau de l'université de Nouakchott (Faculté des droits humains, Faculté d'économie, Facultés de Lettres et de Sciences Sociales...)
- Une lettre de motivation ;
- Un projet de recherche dans une des thématiques indiquées par le projet (paragraphe I.7) et rempli selon l'*annexe B - Format de la proposition de recherche* ;

A titre optionnel, une lettre de recommandation écrite par un enseignant-chercheur compétent dans le domaine de la recherche proposée, ou un engagement écrit du directeur de mémoire, peut être ajoutée au dossier. Les candidates peuvent utiliser le format dans l'annexe D.

NB. : l'absence de la lettre de recommandation ne constitue pas un motif d'exclusion du/de la candidat.e.

La proposition doit être rédigée **en français** et refléter la bonne compréhension des présents TdR. La proposition doit être présentée en remplissant l'*annexe B – Format de la proposition de recherche*. Les propositions qui ne respectent pas ces critères ne seront pas évaluées.

Les candidat.es seront évalu.e.s en fonction de leurs propositions.

Le choix des propositions les plus pertinentes reposera sur une pondération entre la qualité technique de la proposition et la pertinence de la recherche, selon la répartition suivante :

1. Pertinence de la proposition par rapport aux thématiques du projet
2. Qualité du projet de mémoire
3. Faisabilité du chronogramme (Cohérence entre le plan de travail proposé et les Termes de Références)
4. Prise en compte des dynamiques liées au rôle et à la participation des femmes

Les candidat.es ayant reçu.es une ponctuation minimale de 25 points seront invité.es pour un entretien dans lequel des questions supplémentaires sur le projet de recherche lui



ENJEU - Engagement de la Jeunesse au Sahel

Youth Europe Sahel (YES)

seront posées.

La proposition de recherche présentée par le/la candidat.e pourra inclure la participation à des symposiums internationaux sur les thématiques du projet, dans le cas où dans la proposition il est justifié la valeur ajoutée de cette participation par rapport au projet de recherche présenté. Toutefois, les coûts liés à la participation aux symposiums internationaux pourront être couverts uniquement pour les éventuels frais d'inscription et non pour les autres coûts liés à la participation (voyage, séjour etc.).

L'ensemble de la procédure d'évaluation est réservé. Les décisions du comité d'évaluation, composé par des membres de ACRA/CISV et ses partenaires, sont collégiales et leurs discussions se tiennent à huis clos. Les membres de la commission sont tenus de respecter le secret professionnel. Les rapports d'évaluation sont destinés à un usage interne uniquement et ne peuvent être communiqués ni aux soumissionnaires ni aux autres parties, sauf à l'autorité contractante.

Les coûts supportés par le soumissionnaire pour la préparation et la présentation de la proposition ne sont pas remboursables et seront entièrement à la charge du soumissionnaire.

Seul.es les candidat.es présélectionné.es et sélectionné.es seront contacté.es.

ACRA n'est pas tenue de communiquer les scores et les motivations d'un refus de la sélection. La langue de transcription des entretiens, des rapports et de la rédaction du mémoire est le français.

VIII. DEPOT DE CANDIDATURE

Les documents de l'Appel seront disponibles à travers une seule modalité à partir du **19 mars 2026** :

- Téléchargeables sur le site web ACRA – Appels : <https://www.acra.it/cosa-puoi-fare-tu/appels>

Les candidat.es intéressé.es sont prié.es de soumettre leurs candidatures complètes au plus tard le **17 avril 2026 à 17h00 de la Mauritanie**.

Les candidatures peuvent être soumises **uniquement par courriel électronique à l'adresse email** : selection.yesenjeu.acra@gmail.com

Le dossier de candidature doit être composé par les documents suivants :

- *Annexe B – format de la proposition de recherche*
- Une pièce d'identité légalisée (carte d'identité nationale ou passeport), avec indication de la nationalité mauritanienne et que le/la candidate a moins de 30 ans à la date de soumission du dossier ;



ENJEU - Engagement de la Jeunesse au Sahel
Youth Europe Sahel (YES)

- Une attestation de licence ;
- Une preuve d'inscription en Master 2 au niveau de l'université de Nouakchott (Faculté des droits humains, Faculté d'économie, Facultés de Lettres et de Sciences Sociales...);
- Une lettre de motivation ;
- Une lettre de recommandation à titre optionnel

Tous les documents composant le dossier doivent être envoyés en format PDF. Par ailleurs, la candidature doit mentionner l'objet suivant :

- Subvention pour recherche YES/ENJEU_Mauritanie

Chaque candidat peut envoyer une seule candidature.

Enfin, les candidat.e.s doivent bien vouloir noter que :

- Les dossiers envoyés après la **date limite de réception des candidatures** ne seront pas acceptés ;
- Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

IX. ADMISSION ET SIGNATURE DU CONTRAT

Les candidat.es retenu.es seront informé.es par écrit par ACRA et ils/elles seront mis.es à connaissance de la suite du processus d'octroi de la bourse.

Les candidat.es retenu.es seront tenu.es de confirmer leur disponibilité dans un délai de **5 jours à compter de la date de réception du courrier** les informant de leur admission.

En cas d'indisponibilité, ou de manque de retour de la part du/de la candidat.e dans le délai indiqué, ACRA peut décider d'attribuer la subvention aux candidat.es suivant.es sur la liste d'attente.

Chaque candidat.e retenu.e signera un contrat de subvention avec ACRA.

L'envoi de la proposition à travers invitation n'engage pas l'autorité contractante à mettre en œuvre le programme ou projet de recherche annoncé.

NB : les candidats sont tenus obligatoirement à utiliser l'annexe B pour remplir leur proposition de recherche, autrement dit toute proposition de recherche n'ayant pas utilisé l'annexe B sera rejetée d'office



ENJEU - Engagement de la Jeunesse au Sahel
Youth Europe Sahel (YES)

ANNEXES :

Annexe B - *format de la proposition de recherche*

Annexe C - *grille d'évaluation*

Annexe D - *Déclaration engagement*

Annexe E - *Contrat de subvention bourse*

Fait à Nouakchott, le 17 mars 2026